



DISPOSITIF PREVENTION - Màj 30/09/2024

Accessibilité aux personnes handicapées :
nous contacter

OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

COMPETENCES VISEES

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention.

Public : Toute personne d'entreprise ou d'établissement public. Pas de pré-requis.

Durée et modalité : 2 jours en présentiel (14 heures), répartis si possible sur 3 semaines.

Réalisation d'un travail d'intersession pour les stagiaires d'une durée approximative d'une heure.

10 stagiaires maximum, (inter ou intra).
Formateur spécialisé dans le secteur IBC certifiés par l'INRS.

Recueil des attentes pré-formation

Pédagogie : exposés théoriques, exercices pratiques. Intersession, travail à effectuer avec analyse de situation de travail. 70 % pratique 30 % théorique

Evaluation de la formation : Délivrance du certificat d'Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation, sous réserve de réussir l'épreuve certificative ET avoir suivi la totalité de la formation. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP) Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (IBC) **ACTEUR PRAP IBC Formation initiale**

La formation initiale "Acteur PRAP IBC" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable en entreprise.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

CONTENU DE LA FORMATION

- 1) Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique en entreprise
 - Comprendre l'intérêt de la prévention.
 - Connaître les risques de son métier.
- 2) Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé, susceptibles d'être encourues.
 - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- 3) Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention
 - Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles. Les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort. Les manutentions protectrices adaptées à son métier. L'utilisation des aides techniques préventives.

Votre contact Sybille Treard au 06 45 84 39 81